

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 09167 Numéro SIREN : 351 185 319 Nom ou dénomination : SANDY RLK

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2018 sous le numéro de dépôt 105314



20181053142018

DATE DEPOT : 25/10/2018

N° DE DEPOT : 105314

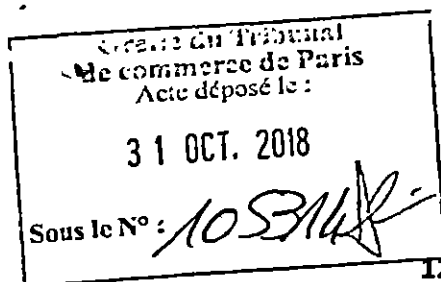
N° GESTION : 1989B09167

N° SIREN : 351185319

DENOMINATION : SANDY RLK

ADRESSE : 124 rue de la Falsanderie 75116 Paris

MILLESIME : 2018



SANDY RLK
Société Par Actions Simplifiée
au capital de 45.735 euros
124, Rue de la Faisanderie 75116 PARIS
RCS PARIS 351 185 319

Copie certifiée conforme

ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2018

Les actionnaires de la société **SANDY RLK**, Société par Actions Simplifiée au capital de 45.735 euros divisé en 750 actions de 60,98 euros chacune, dont le siège social est situé 124, Rue de la Faisanderie à Paris (75116), ont tenu au siège social, une Assemblée Générale Ordinaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Isaac Jean-Claude RHOUM, Président.

Monsieur Didier HAZEBROUK, représentant la société GRANT THORNTON, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Madame Yolande LOUVET, représentant la société COGERAL, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Le président constate que les actionnaires présents ou régulièrement représentés possèdent au moins la moitié des actions, et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée,

La feuille de présence,
L'Inventaire des valeurs actives et passives de la société,
Le Rapport de Gestion du Président,
Les Rapports du Commissaires aux Comptes,
Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Monsieur Isaac Jean Claude RHOUM, en sa qualité de Président de la société a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2018 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice, ainsi que le rapport de gestion sur les comptes consolidés des sociétés du groupe SANDY RLK.

Le président déclare que l'Inventaire, le Bilan, le Compte de Résultat, le Rapport de Gestion de la Présidence, le Rapport sur les Comptes Consolidés, et les Rapports du Commissaire aux Comptes, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

✓
~

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'Ordre du jour suivant :

- ✓ Lecture du Rapport de Gestion de la Présidence sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 Mars 2018.
- ✓ Lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission,
- ✓ Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2018,
- ✓ Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 Mars 2018,
- ✓ Quitus à la Présidence,
- ✓ Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce,
- ✓ Affectation du résultat de l'exercice,
- ✓ Pouvoir pour formalités.

Le Président donne lecture du Rapport de Gestion du Président ainsi que des Rapports du Commissaire aux Comptes.

Divers propos sont échangés, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de la présente Assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion du président et du Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 Mars 2018, ainsi que toutes explications complémentaires fournies oralement, approuve dans toutes leurs parties le Rapport de Gestion de la présidence et les comptes annuels arrêtés à la date du 31 Mars 2018, tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée générale approuve en conséquence, les actes de gestion accomplis par le président au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait, et donne quitus entier et sans réserve au président de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

✓
T

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve la proposition d'affectation du résultat telle qu'elle lui a été présentée par le président et décide en conséquence, d'affecter le bénéfice de la société s'élevant à 552.881,58 que nous vous proposons d'affecter au compte « Report à Nouveau ».

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 227-10 du Code de Commerce déclare approuver les termes dudit rapport.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du Rapport des Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés du Groupe portant sur l'exercice clos le 31 Mars 2018, approuve ledit rapport.

L'Assemblée Générale également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

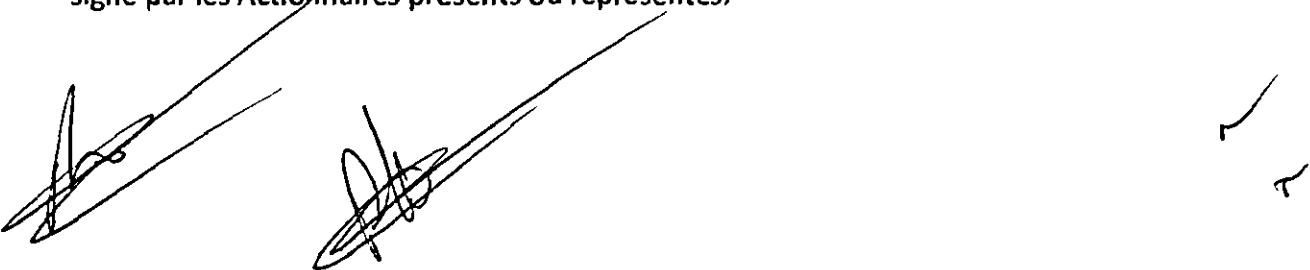
CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités de publicité et de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

DE TOUT CE QUE DESSUS, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture a été signé par les Actionnaires présents ou représentés.

The block contains several handwritten signatures in black ink. There are two large, stylized signatures on the left side, and a few smaller, more distinct marks on the right side, including what appears to be a checkmark and a small 'r'.

SANDY RLK
Société Par Actions Simplifiée
au capital de 45.735 euros
124, Rue de la Faisanderie 75116 PARIS
RCS PARIS 351 185 319

Copie certifiée conforme

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 28 SEPTEMBRE 2018 SUR :
LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le **31 Mars 2018**, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Vos Commissaires aux Comptes vous donneront dans leur rapport toute information quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers ont été arrêtés dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

✓

ACTIVITE DE L'EXERCICE

Ainsi, que vous pouvez le constater, et comme pour l'exercice précédent, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires hors taxes qui s'est élevé à 1.500.000 euros contre 873.984 euros pour l'exercice précédent, entièrement constitué de la rémunération versée à notre société par notre filiale, au titre de son mandat social.

Les autres consommations de l'exercice s'élèvent à 131.187 euros contre 52.912 euros pour l'exercice précédent.

Les frais de personnel, y compris les charges sociales, sont passés de 797.761 euros à 769.857 euros soit une diminution de 3,50 %, par rapport à l'exercice précédent.

L'ensemble des produits et des charges d'exploitation dégage un bénéfice d'exploitation de 607.975 euros, contre un bénéfice d'exploitation de 79.083 euros pour l'exercice clos le 31 Mars 2017.

Le résultat financier accuse une perte de 25.407 euros, contre une perte financière de 45 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel dégage un bénéfice de 241.339 euros contre une perte exceptionnelle de 2.449 euros.

L'impôt sur les bénéfices s'élève à la somme de 271.025 euros.

Compte tenu des produits et des charges de toute nature, l'activité de l'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net comptable de 552.882 euros.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 552.881,58 euros, que nous vous proposons d'affecter au compte « Report à Nouveau ».

✓

ANALYSE DE LA SITUATION PATRIMONIALE

Le fonds de roulement est négatif de 949.341 euros, il a augmenté de 561.978 euros par rapport à l'exercice précédent.

Cette variation s'explique par la différence entre les ressources dégagées au cours de l'exercice et les emplois effectués.

Ainsi durant l'exercice,

Les principales ressources dégagées ont été les suivantes :

- Capacité d'autofinancement	552.882 euros
- Souscription d'emprunt	4.500.000 euros

Les principaux emplois ont été les suivants :

- Investissements	761.303 euros
- Réduction de capital social	3.729.600 euros

La trésorerie nette est positive de 564.136 euros contre un solde positif de 25.293 euros pour l'exercice précédent.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre.

LISTE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

En application des dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, nous mentionnons l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

- | | |
|------------------------------------|-------------|
| ✓ Monsieur Isaac Jean-Claude RHOUM | 500 actions |
| ✓ Monsieur JérémY RHOUM | 250 actions |

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu de dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents

Exercice	Dividendes	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
Exercice clos le 31/03/2017	Néant	Néant	Néant
Exercice clos le 31/03/2016	Néant	Néant	Néant
Exercice clos le 31/03/2015	Néant	Néant	Néant

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du C.G.I., nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code, en particulier :

Amortissement excédentaire 14.300 euros

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément à l'article L. 441-6-1 alinéa 1 et à l'article D. 441-4 du Code de commerce, est annexé au présent rapport un tableau dans lequel il est indiqué la décomposition des délais de paiement des fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

✓

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous présentons le chiffre d'affaires et le résultat réalisés au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2018, pour chacune des sociétés dans lesquelles nous détenons une participation, à savoir :

SAS JSR

Notre société détient 16.900 actions sur 25.556 actions composant le capital social de la société JSR dont le siège social est situé 6, Avenue d'Eylau à Paris (75116).

Au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2018, la société JSR a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 66.624.198 euros, et a réalisé un bénéfice de 2.649.487 euros.

SCI SAINT GILLES

Notre société détient 199 parts sociales sur 200 composant le capital social de la société SCI SAINT GILLES, dont le siège social est situé 9, Boulevard du Château à Neuilly Sur Seine (92200).

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, la société SCI SAINT GILLES a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 75.211 euros, et a réalisé un bénéfice de 11.894 euros.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code Commerce nous vous rappelons les conventions en cours.

1°) Le Président rappelle que la convention visée à l'article L 227-10 et suivants, à savoir le Contrat de Mandat Social conclu en date du 30 Septembre 2014 avec notre filiale la société JSR, s'est poursuivie au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2018.

En date du 1^{er} Avril 2017, le mandat social a fait l'objet d'un avenant.

Le Président précise que les Commissaires aux Comptes ont été régulièrement informés de la poursuite de ces conventions pour l'établissement de leur rapport spécial.

2°) En date du 1^{er} Décembre 2017, il a été conclu une Convention de Trésorerie entre la société SANDY RLK et sa filiale la société JSR.

Le Président précise que les Commissaires aux Comptes ont été régulièrement informés de la poursuite de ces conventions pour l'établissement de leur rapport spécial.



3°) En date du 1^{er} Janvier 2018, il a été conclu une Convention de mise à disposition par Monsieur Jean Claude RHOUM, Président de la société au profit de la société SANDY RLK d'une pièce à usage exclusif de bureau, située dans l'appartement de Monsieur Jean Claude RHOUM sis 124, Rue de la Faisanderie à Paris (75116) et la fourniture des moyens d'usage de ce local.

Le Président précise que les Commissaires aux Comptes ont été régulièrement informés de la poursuite de ces conventions pour l'établissement de leur rapport spécial.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

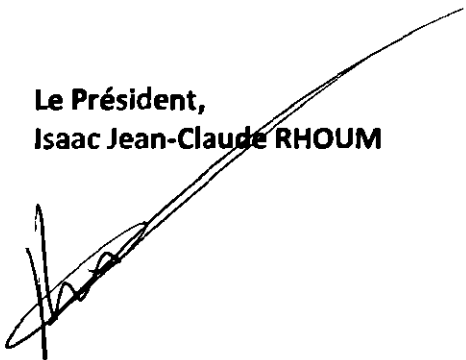
Pour l'exercice en cours, notre activité se poursuit dans les mêmes charges et conditions avec un niveau d'activité similaire.

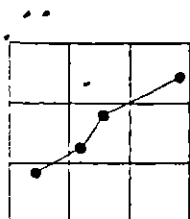
L'activité de notre filiale la société JSR devrait progresser, et ses résultats devraient être confirmés.

CONCLUSIONS

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Président pour l'exercice clos le 31 Mars 2018.

Le Président,
Isaac Jean-Claude RHOUM





Cogeral

8, rue Charles Pathé
94300 VINCENNES
Tél. 01 48 08 44 14
Fax 01 48 08 71 30
e-mail: contact@cogeral.com



Grant Thornton
91 rue Nationale
59000 LILLE

exemplaire pour le gérant

SANDY RLK

Société par actions simplifiée au capital de 45 735 €
124 rue de la Faisanderie - 75116 Paris

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/03/2018

SANDY RLK
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/03/2018

Aux actionnaires de la société SANDY RLK,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28/09/2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SANDY RLK relatifs à l'exercice clos le 31/03/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

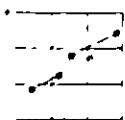
Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/04/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

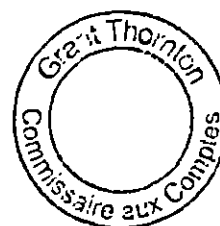
Fait à Vincennes, le 21 septembre 2018

COGERAL
Yolande LOUVET
Commissaire aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

Grant Thornton
Didier HAZEBROUCK - Associé
Commissaire aux Comptes
Membre Français de Grant
Thornton International

Bilan

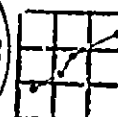
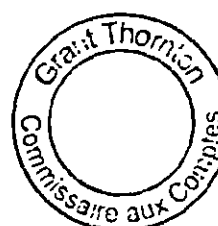
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	5 609	5 609		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	59 991	59 991		
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	5 609 995		5 609 995	4 848 691
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 675 594	65 600	5 609 995	4 848 691
Stocks				
Matières premières et autres approv				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				12 000
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				20 000
Etat, Impôts sur les bénéfices				1 981
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 991		2 991	1 987
Autres créances	110 138	110 138		
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	565 168		565 168	25 539
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	678 296	110 138	568 159	61 507
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	6 353 891	175 737	6 178 153	4 910 198



Cogeraf

Bilan

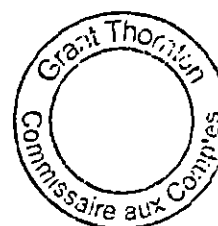
	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	45 735	60 980
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 098	6 098
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	78 313	78 313
Autres réserves		
Report à nouveau	-522 374	3 135 138
Résultat de l'exercice	552 882	56 844
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	160 654	3 337 372
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	116 209	105 924
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	116 209	105 924
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	4 521 097	
<i>Découverts et concours bancaires</i>	1 032	246
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	4 522 129	246
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	2 202	2 202
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 730	241 401
<i>Personnel</i>	23 305	47 610
<i>Organismes sociaux</i>	41 280	115 693
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	250 979	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	25 000	15 864
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	2 854	931
Dettes fiscales et sociales	343 417	180 098
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 020 813	1 042 954
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	5 901 291	1 466 902
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	6 178 153	4 910 198



Cogeral

Compte de résultat

	du 01/04/17 au 31/03/18 12 mois	%	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois	%
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	1 500 000	100,00	873 984	100,00
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	22 589	1,51	28 132	3,22
Total	1 522 589	101,51	902 116	103,22
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m p & aut approv			-36 931	-4,23
Variation de stock (m p)				
Autres achats & charges externes	131 187	8,75	52 912	6,05
Total	131 187	8,75	15 982	1,83
MARGE SUR M/SES & MAT	1 391 402	92,76	886 135	101,39
CHARGES				
Impôts, taxes et vers assim	13 563	0,90	9 289	1,06
Salaires et Traitements	548 869	36,59	555 949	63,61
Charges sociales	220 989	14,73	241 812	27,67
Amortissements et provisions				
Autres charges	7		2	
Total	783 427	52,23	807 052	92,34
RESULTAT D'EXPLOITATION	807 975	40,53	79 083	9,05
Produits financiers			553	0,06
Charges financières	25 407	1,69	598	0,07
Résultat financier	-25 407	-1,69	-45	-0,01
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	582 567	38,84	79 038	9,04
Produits exceptionnels	252 483	16,83	803	0,09
Charges exceptionnelles	11 144	0,74	3 253	0,37
Résultat exceptionnel	241 339	16,09	-2 449	-0,28
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	271 025	18,07	19 745	2,26
RESULTAT DE L'EXERCICE	552 882	36,86	56 844	6,50



Cogeral

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SANDY RLK

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 6 178 153 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 552 882 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/07/2018 par les dirigeants de l'entreprise

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges

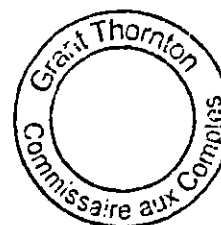
Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Cogeral

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

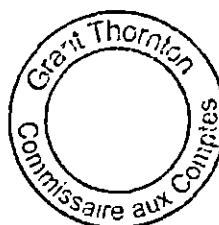
Frais d'émission des emprunts et coûts des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Les coûts d'emprunts engagés pour l'acquisition ou la production d'un stock sont déduits en charges.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



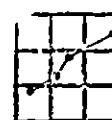
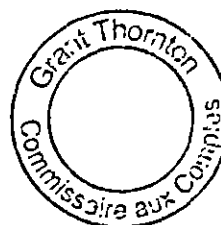
Cogeral

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 609			5 609
Immobilisations incorporelles	5 609			5 609
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 991			59 991
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	59 991			59 991
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 848 691	761 304		5 609 995
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	4 848 691	761 304		5 609 995
ACTIF IMMOBILISE	4 914 291	761 304		5 675 594



Cogeral

Notes sur le bilan

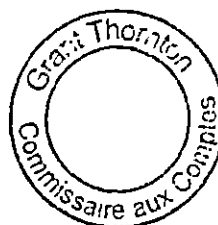
Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			761 304	761 304
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			761 304	761 304

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste
Virements vers l'actif circulant
Cessions
Scissions
Mises hors service

Diminutions de l'exercice



Cogeral

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

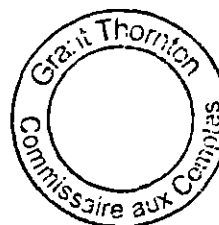
Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS JSR 75116 Paris	6 772 340	13 602 962	66,12	2 649 487
SCI SCI SAINT GILLES 75116 Paris	2 000		99,50	11 894
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	5 536 415	5 536 415	73 579		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

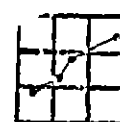
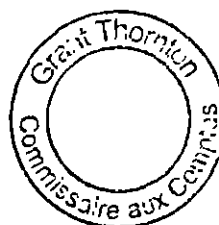


Cogeral

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 609			5 609
Immobilisations incorporelles	5 609			5 609
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 991			59 991
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	59 991			59 991
ACTIF IMMOBILISE	65 600			65 600



Cogera

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 186 708 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	73 580		73 580
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	113 128	113 128	
Capital souscrit - appelé, non verse			
Charges constatées d'avance			
Total	186 708	113 128	73 580

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

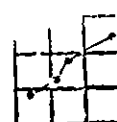
Composition du capital social

Capital social d'un montant de 45 735,00 EURO décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 60,98 EURO

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	60,98
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	250	60,98
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	750	60,98

Par AGE des actionnaires de la société SANDY RLK, en date du 26 décembre 2017, il a été décidé de procéder à une réduction de capital par annulation de 250 actions sur 1 000, pour un montant nominal total de 15 245 euros. Le capital social a ainsi été ramené de 60 980 euros à 45 735 euros.

Dans le cadre de cette réduction de capital, il a été prélevé la somme de 3 714 355 euros sur le poste Report à Nouveau, à titre de distribution de réserves attachées aux actions remboursées.



Cogerai

Notes sur le bilan

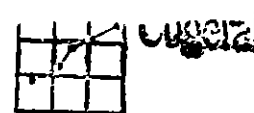
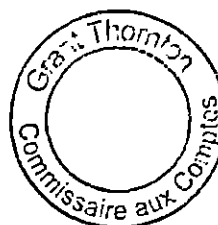
Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	105 924	10 284			116 209
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques					
et charges					
Total	105 924	10 284			116 209

Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	10 284



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 901 291 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 032	1 032		
- à plus de 1 an à l'origine	4 521 097	738 313	3 782 784	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 730	12 730		
Dettes fiscales et sociales	343 417	343 417		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 023 015	1 023 015		
Produits constatés d'avance				
Total	5 901 291	2 118 508	3 782 784	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

4 500 000

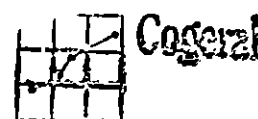
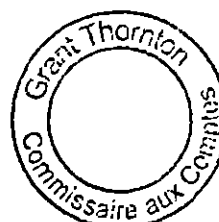
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

2 202

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FNP	10 980
INTERETS COURUS S/EMPRUNTS	21 097
INTER COUR/CONCOURS BANCA	1 032
PROVISIONS CONGES PAYES	23 305
CHARGES SOC /CONGES A PAY	10 254
TAXES FORM APPRENTIS	1 517
CFE A PAYER	405
CVAE A PAYER	1 701
T.V.T S CAP	748
DIVERS - CHARGES A PAYER	4 000
Total	75 038



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 500 000		1 500 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	1 500 000		1 500 000

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 200 EURO

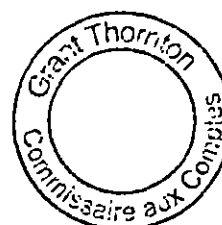
Honoraire des autres services : 3 000 EURO

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités	860	
Provisions pour risques et charges	10 284	
Régularisation comptes de tiers		252 483
TOTAL	11 144	252 483



Cogeral

Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris par les dirigeants pour le compte de la société représentent un montant de 487 500 EURO.

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en
EURO

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

56 861

Engagements de crédit-bail immobilier

Nantissement de 750 actions JSR d'une valeur nominale de 265 euros

4 500 000

Autres engagements donnés

4 500 000

Total

4 556 861

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

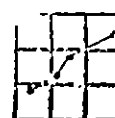
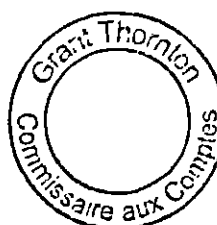
Les participations

Les autres entreprises liées

4 500 000

Engagements assortis de sûretés réelles

4 500 000



Cogeral

Autres informations

Engagements reçus

Montant en
EURO

Plafonds des découverts autorisés

Avals et cautions

Caution personnelle et solidaire de Monsieur Isaac Rhoum à hauteur de
Autres engagements reçus

487 500

487 500

Total

487 500

Dont concernant :

Les dirigeants

487 500

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de sûretés réelles

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				75 500	75 500
Cumul exercices antérieurs				839	839
Dotations de l'exercice				18 875	18 875
Amortissements				19 714	19 714
Cumul exercices antérieurs				1 603	1 603
Exercice				19 236	19 236
Redevances payées				20 839	20 839
A un an au plus				19 236	19 236
A plus d'un an et cinq ans au plus				36 869	36 869
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				56 106	56 106
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				755	755
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				755	755
Montant pris en charge dans l'exercice					

